

Le programme

De quoi parle-t-on ?

21 septembre : **l'autodétermination**

Avec Martin Caouette, professeur à l'Université de Québec à Trois-rivières

28 septembre : **la pair-aidance**

Avec Eve Gardien, Maître de conférences à l'Université de Rennes 2

Que fait-on déjà à La Teppe ?

5 et 6 octobre : **formation**. On échange ensemble sur ce qui déjà mis en place pour favoriser la pair-aidance et l'autodétermination

Comment favoriser l'autodétermination des personnes ?

9 et 10 novembre (groupe 1) et 23 et 24 novembre (groupe 2) :
formation : Les outils mettre en place pour développer l'accompagnement par les pairs, la coopération entre les professionnels et les patients

Bilan de la formation

7 décembre : élaboration d'un **questionnaire** permettant mesurer les changements dans les pratiques.
Échanges, par groupe, sur les résultats du questionnaire.
Perspectives

Un petit peu plus tard... on se retrouve en visio-conférence pour discuter sur ce qui a changé.



Centre de formation fédéral

Autodétermination, pair-aidance et coopération



Centre de formation fédéral

3 Rue Claude Lebois - 42006 Saint -Etienne Cedex 1

e-mail : gestion.formation@trisomie21-france.org

Adresse Postale :

Trisomie 21 France - Services du nord
102 rue de Canteleu 59000 LILLE

L'autodétermination

C'est apprendre à mieux gérer sa propre vie.

Avoir des objectifs, pouvoir prendre des décisions.

C'est aussi expérimenter, se servir de ses échecs et de ses réussites.

Pour cela, il faut aussi que les personnes qui nous entourent, nos proches nous accompagnent.

L'autodétermination, cela s'apprend !

La pair-aidance

C'est quand une personne qui a connu les mêmes problèmes que nous, nous aide et nous parle de son expérience.

On peut être aidé par un pair, mais aussi devenir pair-aidant.

Quand on a connu les mêmes problèmes, on se comprend mieux.

Pour qui ?

Pour les patients, les personnes accompagnées.

Pour les professionnels : médecins, infirmières, éducateurs, assistantes sociales...

Pour quoi ?

Pour comprendre ce que sont l'autodétermination et la pair-aidance.

Pour agir concrètement, pour s'impliquer dans nos projets

Comment ?

*En suivant cette formation !
(voir le programme au dos)*